Compte Rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de HAUTEFORT-SAINT AGNAN Le Lundi 23 janvier 2017 à 20H30, Salle du Conseil Municipal, Hôtel de Ville.

Membres présents: Yves MOREAU, Jean-Louis PUJOLS, Nadine ELOI, Philippe MOUSSEAULT, Sylvette FORT. Danielle GRANDCOIN Albert POUMEAUD, Nadine BINETRUY-MEYER, Camille DUBOIS, Sophie DELAGE, David CHABASSIER, David SAUTET

Absents/Procuration à : Cédric MADRONNET (Nadine ELOI)- Sylvie LARUE (Yves MOREAU),

Nadine BINETRUY-MEYER, Elodie CASTELAIN.

<u>Public</u>: 2 personnes <u>Secrétaire administrative</u>: Sandrine DELTEIL <u>Secrétaire de séance</u>: Jean-Louis PUJOLS

Après l'ouverture de la séance par Yves MOREAU, Maire, Jean-Louis PUJOLS, élu Secrétaire de séance, procède à la lecture des dernières délibérations.

1-Point sur les travaux en cours et divers :

- -Bâtiment Bertran de Born : l'appartement est bientôt terminé et pourra être occupé dès le mois de février. Le bâtiment entier est loué à la même personne qui y créera un atelier et vente de céramique.
- -Illuminations : elles ont été déposées. Un suivi de réparation est fait afin que tout soit en état dès la fin d'année. De nouveaux motifs vont être proposés pour améliorer encore.
- -Conteneurs : la mise en place est terminée à La Genèbre, Avenue Jacques Maigret et Rue de Blacé. Celui de la Maison de Santé est en cours et sera opérationnel d'ici la fin de ce mois.
- -Eglise de Saint Agnan : projet de refaire les boiseries du chœur. Ces éléments sont classés. Une étude plus approfondie doit être mise en œuvre. Quant à la toiture, le chantier est en cours.
- -Pont de Mouney-Bas : un devis doit être demandé pour réparer la rambarde.
- -Obsèques de Mr BELLY Eric : Mme BELLY a remboursé intégralement l'avance qui avait été faite.

2-Délibérations (acceptées à l'unanimité) :

- -Tarifs de la Cantine : 2,00 €uros /enfant et 3,50€ pour les personnes extérieures et les enseignants, sans changement par rapport à 2016.
- -Etude surveillée : matin, 2€ et soir 2€, gratuit pour le 3° Enfant.
- -loyers communaux : pas d'augmentation pour les loyers supérieurs à 400 € : 425 pour les T3 et 475 pour les T4. Participation des Communes aux frais de fonctionnement des Ecoles : 600,00 € pour les enfants en primaire et 1 000 € pour les enfants en maternelle. Sans changement.
- -Droit de place du fabricant de PIZZA : 75,00 €uros pour l'année.
- -Terrain des Broussilloux : mise à disposition gratuite pour fourrage à Mr VAN HORNE(Le Fornial).
- -Assainissement : contrat d'entretien des stations avec ABT 520,00 € pour l'année 2017.
- -Défibrillateurs : formation programmée pour les responsables d'associations entre autres.30 € par personne.
- -Récupération de vitrines d'exposition : Le transport vaut 5 100 €, les vitrines sont gratuites.

3-Personnel Communal:

- -Contrat d'Avenir Sandra VALLADE arrive à échéance. Proposition d'un nouveau contrat.
- -Contrat CAE MARECHAL Jean-Pierre.

4-Hôtel-Dieu/Musée:

- -Régularisation de la délimitation de l'Hôtel-Dieu et de la Maison de Retraite.
- -Proposition d'une convention par le Musée. Une réunion de concertation est prévue avec la Commission Tourisme et le Musée.
- -Suite à une demande du Président du Musée, et en accord avec la famille, une salle de l'Hôtel Dieu va être baptisée du nom de Roger CLERGERIE.

5-Maison de Services au Public :

IL est prévu d'ouvrir ces services dans les Mairies de Hautefort et de Thenon, 12 Heures par semaine.

6-Les Adjoints:

-Jean-Louis PUJOLS : présentation du projet de KAKEMONOS, de la commande des tapis de fleurs pour 2017 (les couleurs privilégiés seront le jaune et le bleu!).

-Nadine ELOI:

- Un point sur le partenariat en tourisme
- MNOP: comme tous les ans, la date pour 2017 est fixée au mercredi 26 juillet
- BABYSKI: se fera à l'Etang le 25 juin
- SMCTOM : une campagne supplémentaire de conteneurs est souhaitée. Le SMCTOM ne devrait plus investir dans ces conteneurs.
- Foires et Marchés : repas-rencontre avec les forains le 3 avril (distribuer les invitations lors de la foire de mars)
- -Philippe MOUSSEAULT : point sur le Groupe Scolaire où des petits travaux sont à réaliser. Le Conseil de classe aura lieu le 13 février.
- -Sylvette FORT : le BIM a été distribué. Le diaporama des vœux a été mis en ligne sur le site Internet.

La séance est levée, l'ordre du jour est épuisé.